



**ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION**

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS)

DECISION N° 036/D/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM/2024 du 03 AVR 2024
Portant attribution du Marché pour la fourniture et l'installation des équipements du système d'information géographique au sein de EDC,
Objet de l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert
N°05/AOIO/EDC/CIPM/2023 du 09 juin 2023

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N°05/AOIO/EDC/CIPM/2023 du 09 juin 2023 pour la fourniture et l'installation des équipements du système d'information géographique au sein de EDC ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 13 octobre 2023 relatif au réexamen du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre de l'Appel d'Offres susvisé ;

Vu le Procès-verbal de négociations contractuelles signé entre EDC et le Fournisseur ;

Vu l'Avis de Non objection de la Banque Mondiale sur l'attribution du marché formulé par mail du 14 mars 2024 ;

Vu l'avis conforme du Conseil d'Administration sur l'attribution du contrat formulé par correspondance N°00031/EDC/CA/PCA/VM/2024 du 26 mars 2024,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **MV DIGITAL LIMITED**, BP 1987 Bastos Yaoundé – Cameroun, Tél. : (+237) Tél. : 696 47 75 10 a été retenu comme adjudicataire du Marché pour la fourniture et installation des équipements du système d'information géographique au sein de EDC, selon les modalités ci-dessous :

- Montant Hors TVA : **627 587,03 (Six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-sept virgule trois) Euros, soit 411 670 105,44 (Quatre cent onze millions six cent soixante-dix mille cent cinq virgule quarante-quatre) FCFA**



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

- Montant TTC : **748 397,53 (Sept cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept virgule cinquante-trois) Euros, soit 490 916 600,74 (Quatre cent quatre-vingt-dix millions neuf cent seize mille six cent virgule soixante-quatorze FCFA**
- Délai d'exécution : **six (06) mois**

Article 2 : Le représentant de l'entreprise **MV DIGITAL LIMITED** est invité à prendre les dispositions nécessaires pour l'établissement du Contrat correspondant.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Ampliations : - CA
- ARMP
- CIPM/EDC
- Contribuable
- DM/EDC